

## **BORDEREAU DE PRIX**

## MAINTENANCE ET TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUX COMMUNE DE DRAP

## MAINTENANCE ET TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUX – COMMUNE DE DRAP

## **BORDEREAU DE PRIX**

N°	LIBELLE	U	P.U HT
1.1	MAIN d'ŒUVRE DU CORPS D'ETAT ELECTRICITE		
1.1.1	TAUX HORAIRES  Les prix du bordereau concernent des travaux effectués dans le cadre de jours et heures normalement travaillés.		
1.1.1	Taux Horaires Taux horaires des ouvriers, des techniciens professionnels.		
1.1.2	Artisan Electricien	Н	
	Le matériel est pris en charge par la Commune de DRAP		
1.2	1.2 TRAVAUX D'URGENCE		
	Dépannage	Н	
	Le matériel est pris en charge par la Commune de DRAP		
	FORFAIT FRAIS DE DEPLACEMENT	U	
	U : Unitaire H : Heure		
	Cachet et signature de la personne habilitée à représenter l'entreprise		